



Municipalité de Grand-Métis

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2022

AVIS est donné, par la soussignée, que conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec le conseil de la Municipalité de Grand-Métis a adopté, lors de sa séance tenue le 22 novembre 2021, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2022.

QUE Le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de Grand-Métis pour l'année 2022 est fixé conformément à ses règlements, aux dates suivantes :

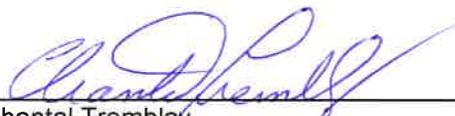
- Lundi 17 janvier 2022
- Lundi 7 février 2022
- Lundi 7 mars 2022
- Lundi 4 avril 2022
- Lundi 2 mai 2022
- Lundi 6 juin 2022
- Lundi 4 juillet 2022
- Lundi 15 août 2022
- Lundi 12 septembre 2022
- Lundi 3 octobre 2022
- Lundi 7 novembre 2022
- Lundi 5 décembre 2022
- Lundi 12 décembre 2022 (Budget 2023)

QU'À moins d'avis contraire, toutes les séances ordinaires et extraordinaires du conseil municipal se tiennent au bureau municipal sis au 70, chemin Kempt, à Grand-Métis, à 19h00.

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Tout avis public peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité de Grand-Métis :
www.municipalite.grand-metis.qc.ca

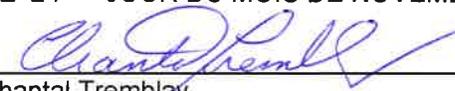
DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 24 NOVEMBRE 2021


Chantal Tremblay,
Directrice générale secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussignée, Chantal Tremblay, en ma qualité de directrice générale greffière trésorière de la municipalité de Grand-Métis, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public annexé aux présentes en affichant une copie à chacun des endroits établis par le conseil municipal, entre 13h00 heures et 15 heures le 10^{ième} jour de novembre 2021.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT
CE 24^{ième} JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2021


Chantal Tremblay
Directrice générale, greffière et trésorière